

au jugement définitif du procez dudit Comte, ai n'aus mieux en abandonner la poursuite que de condescendre à ce que les Seigneurs vouloient exiger d'elles.

Cependant les Seigneurs voyant le refus des Communes, descendirent vers les 7. heures du soir dans la Salle, où le Grand Senechal ayant sommé les accusateurs de plaider contre le Comte d'Oxford qu'on avoit fait venir à la Barre, & personne n'ayant comparu pendant un quart d'heure, ils remonterent dans leur Chambre, où le Grand Senechal leur ayant demandé à chacun leur opinion, tous déclarerent unanimement, l'accusé entièrement déchargé des accusations intentées contre lui, & étant ensuite revenus sur l'échafaut, le Lord Chancelier prononça la Sentence conformément à cette resolution, & cassa la baguette. Alors on ouvrit le Guichet, & le Comte d'Oxford entra parmi les Seigneurs, & alla avec eux dans leur Chambre où il reprit sa place.

III. Les Communes indignées du procédé des Seigneurs à leur égard, n'ont pas pour cela abandonné la poursuite de cette affaire; au contraire le Comte d'Oxford se trouve plus vivement attaqué qu'auparavant; l'Adresse suivante présentée le 16. au Roi, par cette Chambre en Corps au sujet de ce jugement, & leur fermeté à soutenir leurs accusations contre ce Seigneur, en sont des preuves sensibles.

*ADRESSE*